

## Nouveau scandale de santé alimentaire dû au marché unique européen : Le bœuf britannique tuberculeux



**Du bœuf britannique contaminé par la tuberculose exporté sciemment dans des cantines scolaires et des hôpitaux en France, en Belgique et aux Pays-Bas**



7 juillet 2013 : On vient d'apprendre que des abattoirs britanniques exportent sciemment de la viande de bœuf contaminée à la tuberculose vers des cantines et des hôpitaux en France, en Belgique et aux Pays-Bas.

Le plus extraordinaire, c'est que tout ceci est parfaitement connu des autorités d'outre-Manche :

- a)- les animaux testés positifs à la tuberculose sont en effet retirés des troupeaux afin d'éviter d'autres contaminations, moyennant une compensation de l'État à l'éleveur ;
- b)- une agence vétérinaire publique (*Animal Health and Veterinary Laboratories Agency*) les revend ensuite, en toute connaissance de cause, à un abattoir du Somerset, filiale du grossiste en viande irlandais ABP UK.
- c)- les carcasses sont ensuite exportées sans étiquetage particulier.

**Bien entendu, les médias français qui relayent cette information aujourd'hui :**

- a)- s'empressent d'expliquer que le risque de transmission « serait faible ».

- que « le risque de transmission de l'animal à l'homme est jugé très faible mais pas nul »,
- que « le développement de la tuberculose peut prendre des années »,
- qu'il est de toute façon « difficile de remonter à la cause de contamination »,
- que « le lait peut être aussi porteur de la bactérie »,
- et en définitive que « l'agence de santé du Royaume-Uni a lancé une nouvelle étude pour tenter d'établir l'origine des cas de contamination récente à la tuberculose. »

Et le bon peuple est censé être rassuré par ces explications lénifiantes.

- **b)- mais les mêmes médias gardent un silence absolu sur le fait que ce nouveau scandale n'est rendu possible que par l'existence du marché unique européen.**

Je rappelle en effet :

- **1) que le marché unique européen s'étend aux produits agricoles en vertu de l'article 38 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)**

#### Article 32

1. L'Union définit et met en œuvre une politique commune de l'agriculture et de la pêche. **Le marché intérieur s'étend à l'agriculture, à la pêche et au commerce des produits agricoles.**

- **2) que ce marché unique européen oblige les entreprises agricoles à l'augmentation constante de leur profit, en vertu de l'article 39 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)**

#### Article 39

1. La politique agricole commune a pour but:

a) **d'accroître la productivité** de l'agriculture en développant le progrès technique, en assurant le développement rationnel de la production agricole ainsi qu'un **emploi optimum des facteurs de production**, notamment de la main-d'œuvre.

## **CONCLUSION : LE « MARCHÉ UNIQUE EUROPÉEN » DIRECTEMENT RESPONSABLE**

Je rappelle que, qui dit « marché unique européen » dit politique constante de la Commission européenne - et notamment du Commissaire en charge du Marché intérieur - de lutter contre ce que la Commission appelle les « égoïsmes nationaux » et les « tentations protectionnistes » des États membres.

Dès lors, toute restriction aux échanges à l'intérieur de l'UE est interdite ( notamment les étiquetages de provenance) et toute clause de sauvegarde pour raisons sanitaires est vue avec suspicion et ne peut être entérinée - on l'avait vu avec la « crise de la vache folle » - qu'après une étude de la Commission elle-même, après saisine d'un ou plusieurs États membres.

**Telle est la raison fondamentale pour laquelle les viandes porteuses de germes, bacilles ou virus variés peuvent si facilement être exportés du Royaume-Uni vers les autres pays de l'UE, et notamment vers la France.** (Notons que le cheptel bovin français est indemne de la tuberculose).

**Pour empêcher les Britanniques de vendre de la viande tuberculeuse aux cantines de nos écoles, il va falloir entamer un parcours du combattant, qui durera certainement plusieurs semaines sinon plusieurs mois, pour obtenir de la Commission le droit de le faire...**

## **Union Populaire Républicaine | UPR**

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
Mais gare à vous ! Si vous n'êtes pas d'accord, c'est que vous êtes d'extrême-droite et que vous n'avez pas compris que « l'Europe c'est la Paix ». Pardi !

**François ASSELINEAU**